

Rencontre syndicale internationale de Paris, en mars 2013



Union syndicale Solidaires
France



Central Sindical e Popular Conlutas
Brésil



Confederacion General del Trabajo
Etat espagnol



Organisation Démocratique du Travail
Maroc

Syndicalisme international : nous construisons l'avenir !

Cette réunion internationale se tiendra du 22 au 24 mars, à la Bourse du travail de Saint-Denis. L'Union syndicale Solidaires prend en charge la préparation logistique (salles, hébergement, restauration, traductions, etc.). L'appel a été lancé par Solidaires (France), CSP-Conlutas (Brésil), CGT (Etat espagnol), ODT (Maroc) ; nous souhaitons que cette rencontre soit **un pas supplémentaire dans la coordination internationale du syndicalisme de lutte...**

Syrie : le soutien politique doit aussi être concret et financier !

Le Comité pour le secours à la population syrienne (CSPS) est composé d'une quarantaine d'organisations françaises et d'individus ; l'Union syndicale Solidaires soutient cette initiative depuis le début. Le CSPS a choisi de s'associer au CODSSY (Collectif Syrien de développement et de secours syrien) constitué d'organisations de secours syriennes enregistrées en France, laïques et indépendantes du pouvoir syrien, qui sont en Syrie en contact permanent avec la plupart des conseils locaux et coordinations locales indépendants du pouvoir. Le CODSSY détermine avec ces institutions locales les besoins prioritaires et conçoit avec elles des projets à financer qu'elle soumet au CSPS. Le CSPS récolte l'argent auprès des organisations et de la population française. Il le transfère, sous sa responsabilité, par des intermédiaires connus et de confiance habituellement utilisés par les organisations syriennes du CODSSY, aux conseils locaux bénéficiaires des projets en Syrie. Un compte rendu des projets sera remis aux organisations et aux individus donateurs.

Les conseils locaux de Damas et de ses environs proposent de participer au financement de 400 fours à pain, du matériel de 60 équipes de sauvetage des victimes des bombardements, et de 4 centres de formation aux secours. Un autre projet concerne la scolarisation de 300 élèves au Liban. Ces projets ne représentent qu'une part infime des besoins actuels.

Les informations détaillées sont disponibles en s'adressant à : info@codssy.org ou secourssyrie@inter-co.fr. L'Union syndicale Solidaires soutient cette initiative et appelle les organisations membres et les militant-es à y participer.

www.codssy.org www.souriahouria.com

Pourquoi votre don est vital pour la population syrienne ?

➤ Quels sont les besoins ? ➤ Une aide humanitaire de base

- une aide alimentaire d'urgence,
- l'accès à l'eau et à l'électricité,
- l'achat de générateurs électriques,
- la reconstruction et le ravitaillement des boulangeries,
- l'achat de couvertures, de vêtements,
- etc....

Bilan de la répression depuis mars 2011 :
• 42 000 morts
• 3,5 millions de déplacés (dont 500 000 réfugiés dans les pays voisins).

➤ Où va l'argent collecté ? ➤ À tout, sauf à l'aide militaire

L'argent collecté sert à répondre aux besoins énumérés plus haut, et à soutenir des projets qui vont dans ce sens, tels l'achat et la réparation de générateurs électriques, le parrainage des familles de victimes et de détenus, etc.

Une idée des prix :
• 1 bouteille de gaz : 34 €...
• Reconstruction d'une boulangerie : 10 000 €.

➤ Qui collecte ? ➤ Un collectif d'associations syriennes et françaises

Le Comité de secours à la population syrienne. Il est composé de citoyens, de personnalités, d'associations et d'organisations de solidarité.

- Ses objectifs :
- collecter des moyens financiers pour les populations à l'intérieur de la Syrie.
 - expliquer la nécessité de ces secours.
 - exiger des gouvernements, des institutions internationales et européennes la mise en œuvre des moyens financiers, juridiques, diplomatiques et logistiques - sans intervention militaire étrangère - en faveur de ces populations.
 - appeler les organisations progressistes et des Droits de l'Homme en France et dans les autres pays à constituer des collectifs semblables.

Le Collectif de développement et secours syrien (Codssy) regroupe des associations syriennes* et des personnalités laïques issues de la société civile. Il est indépendant de tout groupement politique.

Son objectif : apporter une aide aux victimes de la répression et à leurs familles, sur les plans matériel, sanitaire, médical, alimentaire, habitational, moral et juridique.

*En France : Souriate, Association de soutien au peuple syrien, Souria Houria, Initiative for a New Syria, En Allemagne : Najda Now.

➤ Comment être sûr que les dons parviennent à destination ?

Pour l'acheminement des aides, le Codssy travaille avec des organisations et associations relais en Syrie : comités locaux, comités de coordination locale, comités de coordination de Damas, et les associations Bytana El Soury, El Tadamon et Kelina Sawa.



Pour nous écrire : info@codssy.org ou secourssyrie@inter-co.fr

Envoyez vos dons à :



Codssy, 1/3 M. Al Roumi
36, rue Keller - 75011 Paris
N° compte Société générale :
IBAN FR76 3000 3019 6700 0500 4191 229

Algérie : victoire des postier-es et de leur syndicat autonome

Le secteur de la poste en Algérie emploie près de 25 000 travailleurs/ses. C'est un secteur stratégique, notamment parce que tous les fonctionnaires y disposent d'un compte sur lequel est versé leur salaire. La poste algérienne est une entreprise publique à caractère économique et commercial.

Jusqu'à il y a peu, l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens) était le seul syndicat dans le secteur, jouissant d'avantages et de nombreux privilèges de différentes natures. Le 2 juillet 2012, des travailleurs/ses ont décidé de déposer une demande d'agrément auprès du pouvoir afin de créer un syndicat autonome des postes. La loi précise que les autorités concernées doivent donner une réponse dans un délai de 30 jours. A ce jour, il n'y a toujours pas de réponse du ministère. Deux mois après le dépôt de la demande, les postier-es du syndicat autonome ont envoyé un communiqué de presse pour dénoncer cet état de fait ; il a été largement diffusé par la presse nationale. Le ministère a réagi par un courrier affirmant que le dossier était incomplet, pratique habituelle dans ce cas. Les autonomes ont lancé une campagne d'adhésion malgré tout.

Tahar Belabès, militant des droits des chômeurs/ses, vient d'être condamné à un mois de prison ferme et 50 000 dinars d'amende par le Tribunal de Ouargla ; deux autres militants sont condamnés à payer la même amende et à deux mois de prison avec sursis. Leur délit ? Avoir manifesté le 2 janvier et revendiqué le droit au travail ! Sous le régime politique actuel en Algérie, ceci se transforme en « attroupement non armé », « destruction de biens d'autrui », « violences contre agent d'un corps de sécurité ».

Syndicalistes autonomes, chômeurs/ses, militant-es pour les droits des femmes, ... la répression est forte, mais la résistance plus encore. L'article ci-joint, rédigé pour le Comité International de soutien aux Syndicalisme Autonome algérien (CISA), en donne un exemple. La solidarité internationale n'en n'est que plus nécessaire.

Le 31 décembre dernier, les salarié-es n'ont pas reçu une prime d'intéressement à laquelle ils et elles avaient droit. L'UGTA, pour redorer son blason, a alors lancé une grève sans déposer de préavis, ce qui est illégal. La reprise était d'emblée prévue pour le 2 janvier, les cadres du syndicat savaient d'avance que la prime serait accordée mais ils l'ont dissimulé aux travailleurs et travailleuses. Le but était de déborder les syndicalistes autonomes et de reconquérir une apparence de légitimité syndicale. Mais ils ont été démasqués, notamment par des documents qui prouvaient qu'il y avait eu des négociations cachées avec le pouvoir. Le problème des primes étant loin d'être le seul dans le secteur, les autonomes ont décidé d'appeler à poursuivre la grève. Ils et elles ne l'ont pas fait au nom du syndicat autonome des postes, qui n'existe pas encore officiellement, mais en tant que collectif indépendant. Ils et elles exigeaient la constitution d'une commission d'enquête indépendante sur la gestion de leur mutuelle par la direction et l'UGTA; des fonds sont en effet détournés depuis des années... Ils demandaient également une hausse des salaires, gelés depuis 2008. L'UGTA affirmait quant à elle qu'il s'agissait d'une revendication totalement chimérique.

Pendant les 13 jours de grèves, l'UGTA a tout fait pour saper le mouvement (menaces de poursuites judiciaires et de mise en demeure des grévistes, tractations nocturnes avec la direction...). Les manœuvres de l'UGTA avec le pouvoir sont connues de tous les postier-es. La centrale syndicale bénéficie depuis des années de détachements permanents assortis d'avantages matériels, en échange de quoi les « détachés » servent la direction et le pouvoir.

Le 13 janvier, craignant une contagion du mouvement dans d'autres secteurs, le ministre a rencontré les représentants autonomes du personnel et a été contraint de reconnaître la légitimité de la grève. Il s'est engagé par écrit à accorder la majorité des revendications des grévistes : révision des salaires, une commission ministérielle sera chargée de faire la lumière sur les détournements de fonds dans la mutuelle, les contrats « aidés » des travailleurs/ses les plus précaires dans le secteur devront être commués en emplois stables au bout de 3 ans, il est aussi prévu une refonte de la convention collective qui sera confiée à un comité d'experts élu par l'ensemble des travailleurs/ses... Le mouvement s'achève sur une victoire historique, le pouvoir a reculé, c'est un encouragement pour les travailleurs/ses des autres secteurs. Durant la grève, les postier-es ont rebaptisé la place de la grande poste à Alger, place Tahrir... www.cisa-algerie.com

Slovénie : grève nationale contre l'austérité, le 23 janvier

Fin 2012, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, des manifestations massives ont eu lieu dans plusieurs villes de Slovénie. C'est le système libéral qui était mis en accusation : privatisations multiples, baisse des salaires, chômage et précarité, ... pour que les profits continuent à s'accumuler pour une minorité.

Le 23 janvier, les syndicats de la Fonction publique de Slovénie appelaient à la grève. Celle-ci a été fortement suivie, notamment dans l'éducation, la santé, la culture, les douanes. **Les grévistes refusent les suppressions d'emploi et baisses de salaire décidées par le gouvernement slovène.** Le même jour, salarié-es de la métallurgie et de l'électronique étaient aussi en grève, pour défendre leur pouvoir d'achat. En Slovénie comme ailleurs, la population est confrontée aux attaques antisociales, dirigées par les institutions capitalistes internationales (Banque Centrale Européenne, Commission européenne, Fonds Monétaire International, etc.) que le gouvernement sert avec zèle.

Mexique : l'Etat s'acharne contre les électricien-nes et le SME

La Cour suprême de justice mexicaine (SCJN) a donné tort au Syndicat Mexicain des Electricien-nes, malgré le dernier jugement (favorable) que celui-ci avait obtenu d'un tribunal de base. Ce dernier avait reconnu que le domaine de travail (fournir l'électricité) n'avait pas disparu avec la liquidation de *Luz y Fuerza del Centro* (LFC) en octobre 2009, et que le nouveau responsable de cette tâche, la *Commission Federal de Electricidad* (CFE) était donc tout naturellement le « patron de remplacement » des licencié-es de LFC, avec les conséquences d'une telle décision en matières de contrat de travail, d'indemnisation, etc.

L'État mexicain a contesté ce verdict devant la SCJN, et docile, celle-ci a adopté le point de vue du gouvernement, même si, juridiquement, cela oblige à des contorsions. Les ancien-nes de LFC n'ont donc plus de travail ni d'employeur. **La lutte continue, environ 60 000 personnes ont manifesté dans les rues de Mexico contre cette décision injuste...**

En octobre 2009, 44 000 membres du SME ont été chassés par la police de leurs postes de travail. Leurs emplois ont pris fin avec la liquidation de l'entreprise d'État, LFC. Le contrat pour l'alimentation électrique du Mexique central et les actifs de LFC ont été remis à l'entreprise d'électricité également à capitaux publics CFE, où est implanté un syndicat corrompu.

16 599 membres du SME ont refusé les indemnités de départ et se sont battus pour défendre leurs emplois : ils ont demandé au gouvernement de leur trouver un « employeur de substitution » comme le stipule la législation mexicaine

Maroc : agissons pour que les détenu-es politiques soient libéré-es

Les arrestations et les poursuites judiciaires continuent sur tout le territoire marocain. Et il ne se passe pas une semaine sans que l'on soit informé de procès intentés aux militant-es de différents mouvements : 20 février, syndical, associatif, etc. Les autorités marocaines ne sont pas allées loin pour trouver les chefs d'accusation, repris d'un procès à l'autre : rassemblement non autorisé et armé, offense et violence à l'encontre des agents de l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions, etc. L'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) a lancé une campagne « **Parrainer un(e) détenu(e) politique, c'est l'aider à retrouver sa liberté** ». **L'Union syndicale Solidaires appelle à participer à cette initiative**, solidarité concrète avec les victimes de la répression. Tous les éléments sont disponibles sur le site de l'ASDHOM.



www.asdhom.org

Bengladesh : des ouvrières du textile en grève de la faim

Depuis plus de 20 ans, le Bangladesh accueille un grand nombre des usines textiles qui ont été délocalisées de France. Plus de trois millions d'ouvrier-es sont exploité-es dans ces entreprises, en grande majorité de jeunes femmes. Elles travaillent pour quelques dizaines d'euros par mois. Elles subissent des conditions de travail désastreuses. Le contrôle patronal s'exerce de manière inhumaine. Il est courant que les ouvrières soient enfermées sur leur lieu de travail. Depuis 2006, ces pratiques ont provoqué la mort de 500 travailleuses, brûlées vivantes lors d'incendies dans les usines. C'est ce qui s'est produit en novembre 2012 à l'usine du groupe industriel Tazreen de Dhaka, où 112 ouvrières ont trouvé la mort (voir *Solidaires international* n°52).



Mais les véritables patrons de ces ouvrières, ce sont les donneurs d'ordre. Les méthodes employées à Tazreen étaient connues des firmes qui profitaient de ces travailleuses surexploitées : les chaînes de distribution Auchan, Carrefour, Casino, GO Sport, Pimkie, Ikéa, CORA, Inter Sport mais aussi C&A.

Le 4 janvier, plusieurs centaines d'ouvrières ont engagé une grève de la faim afin d'obtenir la condamnation du patron de l'usine et le dédommagement des familles des victimes et des blessées. La commission d'enquête parlementaire a reconnu la responsabilité du patron de Tazreen. Mais ce dernier, protégé par le gouvernement, est toujours en liberté. Organisées au sein de la Fédération Nationale des Travailleurs du Textile, ces ouvrières demandent également la mise en place d'une législation du travail, accordant le droit à la sécurité, mais aussi la liberté syndicale. Nous participons à la campagne internationale exigeant des autorités du Bangladesh qu'elles satisfassent à ces revendications.

Depuis des décennies, la bourgeoisie tente de diviser les travailleurs/ses en organisant la délocalisation de nombreuses industries. Le patriotisme économique et la course à la concurrence n'ont jamais été d'aucune efficacité pour combattre cette stratégie patronale. **Nous devons au contraire montrer au patronat que le mouvement syndical s'organise au-delà des frontières nationales établies artificiellement par ces mêmes patrons pour nous diviser.** Battons-nous pour l'unification des salaires et des conditions de travail dans le sens des intérêts de ceux qui produisent les richesses : les travailleurs et les travailleuses.

Grèce : transports, santé, ... solidaires avec le peuple grec !

Durant plus d'une semaine, les travailleurs et travailleuses du Métro d'Athènes ont fait grève. C'est un des nombreux mouvements collectifs de résistance, face aux diverses attaques contre les salarié-es en Grèce. **Les**



grévistes du Métro d'Athènes se sont mis en grève parce qu'ils et elles refusent une baisse de leurs salaires !

Les institutions internationales garantes du système capitaliste (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale, Banque Centrale Européenne, etc.) pillent la population grecque depuis des années. D'ailleurs, elles s'attaquent aux travailleurs et travailleuses, en activité, en retraite, au chômage, en formation, de tous les pays.

La répression est une des réponses du patronat et des gouvernements qui le soutiennent, lorsque les salarié-es font grève. C'est ce qui se passe aujourd'hui en Grèce : réquisitions, interventions policières et menaces d'arrestations ont été mises en œuvre, vendredi, par le gouvernement. Nous connaissons ces attaques contre le droit de grève, notamment dans le secteur des transports. Dans nos pays aussi, les restrictions à ce droit fondamental se sont accumulées.

La menace d'arrestation proférée par le gouvernement grec montre combien les grèves dérangent celles et ceux qui sont au pouvoir et entretiennent l'illusion d'un appui des institutions financières internationales. Ces institutions ont, au contraire, comme rôle d'aider à voler toujours plus les travailleurs et les travailleuses. L'exemple des salarié-es du Métro d'Athènes à qui ils veulent réduire les salaires est éloquent.

Par solidarité avec les camarades du Métro, cheminot-es, conducteurs/trices de bus et pilotes de bateaux ont annoncé qu'ils et elles se mettraient en grève aussi si le gouvernement persiste dans ses menaces et la remise en cause du droit de grève. Une nouvelle grève générale interprofessionnelle se prépare...

Syndicalistes, la solidarité internationale est une de nos valeurs essentielles. C'est aussi une pratique : nous affirmons ici notre soutien à la grève des salarié-es des transports en Grèce, et plus globalement à la résistance du peuple grec. Nous faisons connaître ce combat aux salarié-es de notre pays, et aussi aux syndicalistes d'autres pays dans le monde avec lesquels nous travaillons.

Aujourd'hui en Grèce, s'il y a bien un secteur où la population fragilisée paye les conséquences de la politique d'austérité, c'est la santé. **Un tiers de l'offre de**



soins hospitalière publique est détruite ou en cours de destruction depuis deux ans. Par exemple pour une ville comme Salonique, qui compte 1 million d'habitants, 1 000 lits sont supprimés, 8 000 dans le pays. Un tiers de la population n'a plus de couverture santé. Pour eux comme pour beaucoup d'autres, l'accès aux soins est devenu impossible.

Parallèlement, les conditions de travail et de rémunération se dégradent : suppression d'un quart des effectifs et baisse de 50% des rémunérations des personnels de santé. Faisant preuve d'un aveuglement criminel, les instances internationales (FMI, BCE, CE) continuent d'exiger plus et plus vite. Face à cette situation, des initiatives citoyennes s'organisent, comme les « dispensaires sociaux solidaires » animés par des militants bénévoles. Ces centres autogérés sont confrontés à un afflux massif de population exclue du système de santé public, et à un manque cruel de moyens pour y faire face.

Le Réseau Européen contre la Privatisation et la Commercialisation de la Santé et de la Protection sociale continue à témoigner sa solidarité avec le peuple grec victime de ces politiques d'austérité :

- ⇒ d'une part à travers une action européenne contre ces politiques dans l'ensemble de l'Europe, tant au niveau national qu'au niveau européen, à l'occasion du sommet de printemps des chefs d'état les 13 et 14 mars 2013. Il s'agira d'interpeller aussi bien les gouvernements nationaux que le pouvoir européen sur les conséquences dramatiques en matière de santé de leurs politiques d'austérité ;
- ⇒ d'autre part, en promouvant et organisant une solidarité concrète en direction de ces « dispensaires sociaux solidaires.

Pays basque : solidarité avec les prisonnier-es politiques

Le 12 janvier, à Bilbao, **115 000 personnes (le Pays basque compte 3 millions d'habitant-es) ont de nouveau manifesté pour défendre les droits des personnes incarcérées pour raisons politiques** et exiger des gouvernements espagnol et français la fin de la politique pénitentiaire cruelle envers les 600 prisonniers et prisonnières politiques basques.

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité internationale et le matériel de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html